

————— **Rapport de recherche** —————

**Les femmes et la violence :
Théorie, risque et conséquences pour
le traitement**

This report is also available in English. Ce rapport est également disponible en anglais. Should additional copies be required, they can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave., West, Ottawa, Ontario, K1A 0P9. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

2008 N° R-198

Les femmes et la violence : Théorie, risque et conséquences pour le traitement

Shauna Bottos

**Direction de la recherche
Service correctionnel du Canada**

Juillet 2007

REMERCIEMENTS

L'auteure remercie Kelley Blanchette d'avoir jeté les bases du projet et lui est reconnaissante de ses commentaires durant l'exécution de celui-ci. Elle tient aussi à souligner la collaboration de Lynne Chatelain qui a fourni les données utilisées pour produire le profil des délinquantes violentes.

RÉSUMÉ

Bien que les hommes continuent à commettre la grande majorité des infractions avec violence, des recherches récentes semblent indiquer que la perpétration par des femmes de crimes avec violence a augmenté au cours de la dernière décennie (Bell, 2004). Cela explique qu'on s'intéresse de plus en plus aux raisons pour lesquelles certaines femmes adoptent un comportement de violence. Après avoir présenté un profil des délinquantes violentes au Canada, nous passerons en revue les théories qui ont été proposées pour expliquer le comportement de violence des femmes ainsi que les facteurs qui semblent placer les femmes dans une situation de risque de commettre des actes de violence. Il sera en fin de compte question de programmes qui ciblent le comportement de violence chez les délinquantes.

Un profil des délinquantes purgeant une peine de ressort fédéral révèle que 57 % d'entre elles sont incarcérées ou sous surveillance dans la collectivité pour avoir commis une infraction avec violence. On constate que 11 % de ces femmes ont été incarcérées pour avoir commis plus d'une infraction avec violence à l'âge adulte. Davantage de femmes condamnées pour avoir commis une infraction avec violence purgeaient leur peine dans un établissement plutôt que dans la collectivité, principalement pour avoir été reconnues coupables de vol qualifié, de voies de fait ou de meurtre au deuxième degré. Ces femmes tendaient à être dans la trentaine, et plus de la moitié se sont dites de race blanche. Le quart des femmes incarcérées pour avoir commis une infraction de violence purgeaient une peine à perpétuité. La grande majorité d'entre elles présentaient un niveau de risque élevé ou modéré et des besoins élevés.

Les théories sur les femmes et la violence font ressortir l'importance des processus tant internes qu'externes pour comprendre les actes d'agression des femmes. À l'heure actuelle, les thèses de l'apprentissage social, selon lesquelles le modelage et l'apprentissage par observation sont de la plus grande importance, dominent la pensée contemporaine et ont reçu le plus grand appui empirique (Artz, 1998). S'inspirant aussi des processus de socialisation, les théoriciens de la personnalité ont souligné l'existence parmi les femmes qui ont recours à la violence d'un style de personnalité surcontrôlée (Ogle, Maier-Katkin et Bernard, 1995), tandis que les thèses féministes ont mis en valeur l'importance des facteurs sociaux généraux comme éléments qui contribuent aux actes d'agression des femmes (Kurz, 1993). Dans les modèles gravitant autour de la violence familiale, qui ont également été proposés, le recours à la violence chez les femmes est vu dans le contexte des antécédents de victimisation de ces dernières, de leurs expériences de traumatisme dans l'enfance et des symptômes dépressifs et post-traumatiques qui en découlent (Swan et Snow, 2006).

Les théories qui ont vu le jour sont dignes de mention du fait qu'elles intègrent plusieurs facteurs de risque liés à la violence chez les femmes. La situation des femmes dans une société où l'on fait une distinction entre les deux sexes jouerait un rôle important dans leur comportement de violence, et le faible statut socioéconomique, le chômage, la pauvreté et le manque de possibilités sur les plans scolaire et professionnel augmentant tous le risque de violence chez les femmes (Batchelor, 2005; Hien, 1998; Pollock, Mullings et Crouch, 2006). Ces facteurs sont également liés à l'appartenance aux gangs, qui créent souvent un milieu propice à la violence (Campbell, 1991). Au niveau familial, le fait d'être témoin de violence dans la famille d'origine et d'être victime d'abus physiques ou sexuels contribuent largement à la violence chez les femmes (Babcock, Miller et Siard, 2003), tandis que les facteurs de risque individuels incluent

des biais d'attribution causale, des troubles de la personnalité, des tentatives de suicide et la toxicomanie (Batchelor, 2005; MacBrayer, Milich et Hundley, 2003; Putkonen, Komulainen, Virkkunen, Eronen et Lönnqvist, 2003). Qui plus est, nombre de ces facteurs semblent être plus importants pour prévoir le risque de violence chez les femmes que chez les hommes.

L'étude des motifs de violence chez les femmes a largement contredit les convictions antérieures selon lesquelles les actes d'agression des femmes survenaient uniquement dans un contexte d'autodéfense. La violence à laquelle les femmes ont recours peut être motivée par un désir de blesser l'autre, ou encore d'exercer un contrôle sur leur victime, d'obtenir sa conformité ou de s'en venger (Ben-David, 1993; Babcock *et al.*, 2003). Chez les femmes plus que chez les hommes, la violence semble être motivée par des raisons économiques, utilisée à des fins de survie et employée comme soupape pour soulager une tension accumulée (Campbell, 1993; Cunningham, 2000). Le manque de respect et la jalousie peuvent aussi inciter certaines femmes à recourir à la violence (Kruttschnitt et Carbone-Lopez, 2006).

Les facteurs de risque et les motifs qui ont été cernés entraînent des conséquences importantes pour un programme de prévention de la violence centré sur les femmes. À l'heure actuelle, le programme *Esprit du guerrier* est le seul à avoir été conçu expressément à l'intention des délinquantes violentes au Canada. Toutefois, son application est adaptée aux besoins particuliers des délinquantes autochtones.

Les autres programmes qui incluent une composante de prévention de la violence ou de maîtrise de la colère ont été conçus à l'origine pour les hommes et ont subséquemment été appliqués aux femmes, sans qu'on mène une recherche approfondie sur leur efficacité auprès des délinquantes. Le solide ensemble de preuves empiriques sur l'importance d'avoir des programmes sexospécifiques souligne clairement le besoin d'un nouveau programme à l'intention des délinquantes non autochtones qui sont incarcérées pour avoir commis des infractions avec violence.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
RÉSUMÉ	4
TABLE DES MATIÈRES	6
LISTE DES TABLEAUX	8
INTRODUCTION	9
LES FEMMES ET LA VIOLENCE	10
Un profil des femmes violentes dans les établissements fédéraux du Canada	10
Théorie sur les femmes et la violence	12
<i>La disparité entre les sexes en ce qui concerne le crime avec violence</i>	12
<i>Pourquoi certaines femmes sont-elles violentes ?</i>	12
<i>Théorie de l'apprentissage social</i>	13
<i>Thèses féministes</i>	14
<i>La personnalité surcontrôlée</i>	16
<i>Théorie sur la violence des femmes à l'égard de leur partenaire intime</i>	17
Facteurs de risque dans les actes de violence commis par des femmes	18
<i>Facteurs de risque environnementaux</i>	18
<i>Facteurs de risque familiaux</i>	19
<i>Facteurs de risque individuels</i>	20
Motifs et circonstances entourant la violence chez les femmes	23
Programmes correctionnels à l'intention des femmes violentes	25
<i>La Thérapie de maîtrise des émotions des Pays-Bas</i>	26
<i>Service correctionnel du Canada</i>	27
<i>Programme Esprit du guerrier</i>	27
<i>Programme de maîtrise de la colère et des émotions</i>	27
<i>Thérapie pour délinquantes sexuelles</i>	27
<i>Programme de traitement intensif pour les délinquantes</i>	28
ANALYSE	30

Qui et pourquoi ?	30
Démarche centrée sur les femmes pour l'élaboration de programmes destinés aux délinquantes violentes.....	31
CONCLUSION	34
BIBLIOGRAPHIE.....	35

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Besoins cernés parmi les femmes incarcérées pour avoir commis des infractions avec violence.....	11
--	----

INTRODUCTION

Au cours de la dernière décennie, on s'est intéressé davantage à comprendre les délinquantes violentes. Bien que les hommes continuent à commettre la grande majorité des infractions avec violence, on reconnaît de plus en plus que les femmes peuvent recourir à la violence et le font effectivement, et que la perpétration par elles de certains types de crimes avec violence a augmenté au fil des ans, notamment pour des crimes donnant lieu à des voies de fait ou des voies de fait graves (Greenfeld et Snell, 1999; Pollack et Davis, 2005; Shaw et Dubois, 1995). Bien que ces crimes tendent à être les moins graves des infractions avec violence¹, ils entraînent des coûts considérables pour le système de justice pénale et la société en général. Ces facteurs ont poussé les chercheurs à commencer à explorer les corrélats de la violence chez les délinquantes, et certains modèles théoriques ont été proposés pour expliquer la violence chez les femmes. Le présent examen renferme un résumé de ces théories, en plus de présenter les facteurs de risque de violence chez les femmes les plus importants d'après la littérature. Nous soulignerons également les motifs et les circonstances entourant le comportement de violence chez les femmes. Enfin, nous discuterons de quelques programmes de traitement conçus pour cibler le comportement de violence chez les délinquantes et nous formulerons des recommandations au sujet de programmes futurs. Nous soulignerons clairement la nécessité d'avoir un programme de prévention de la violence centré sur les femmes, initiative que le Service correctionnel du Canada a déjà entreprise.

¹ Au Canada, les crimes avec violence énumérés dans le *Code criminel* incluent les infractions prévues par l'Annexe I ainsi que le meurtre, au premier ou au deuxième degré.

LES FEMMES ET LA VIOLENCE

Un profil des femmes violentes dans les établissements fédéraux du Canada

Au Canada, le 8 avril 2007, on dénombrait 989 délinquantes sous responsabilité fédérale, incarcérées ou sous surveillance dans la collectivité. Pour 559 (56,5 %) d'entre elles, la peine à l'origine de leur incarcération avait été imposée pour une infraction avec violence, tandis que 59 (11,0 %) avaient été reconnues coupables de plus d'une infraction avec violence comme adultes. Plus de femmes purgeaient leur peine en établissement (57,2 %) que dans la collectivité (42,8 %).

L'âge moyen des femmes *incarcérées* pour avoir commis une infraction avec violence ($n = 320$) était de 35 ans, soit équivalent de l'âge moyen des délinquantes en général et de celui utilisé dans le profil des délinquantes violentes présenté dans d'autres études canadiennes (Bell, 2004). Plus de la moitié de ces délinquantes se sont dites de race blanche (52,5 %), suivies de celles qui se sont déclarées autochtones (37,2 %), de race noire (4,4 %) et d'une autre origine ethnique (4,4 %). Les délinquantes asiatiques étaient les moins susceptibles d'être incarcérées suite à une condamnation pour infraction avec violence (1,6 %); elles forment aussi le plus petit groupe de la population carcérale totale sous responsabilité fédérale (Trevethan et Rastin, 2004).

Un examen des données sur les peines et les infractions des délinquantes violentes incarcérées a révélé qu'environ le quart de ces femmes purgeaient une peine à perpétuité. Les autres purgeaient une peine de durée déterminée, soit en moyenne un peu plus de trois ans et demie. L'infraction avec violence pour laquelle les femmes ont le plus souvent été condamnées était le vol qualifié (32,8 %), suivi de voies de fait (18,4 %), de meurtre au deuxième degré (16,6 %), d'homicide (14,4 %), d'autres infractions avec violence (8,1 %) et de meurtre au premier degré (7,2 %). Les infractions sexuelles et la tentative de meurtre constituaient les infractions avec violence dont les femmes étaient le moins souvent déclarées coupables (1,9 % et 0,6 % respectivement).

On ne s'étonnera sans doute pas d'apprendre, compte tenu de la nature violente de leurs crimes, que la grande majorité des femmes incarcérées pour avoir commis une infraction avec violence ont été jugées des délinquantes à risque et à besoins élevés². Collectivement, près de 85 % des

² On ne disposait pas de renseignements sur le risque et les besoins pour 8,8 % des femmes incarcérées pour avoir commis une infraction avec violence (c.-à-d. 292 des 320 délinquantes) étant donné que ces femmes étaient encore

femmes ont été jugées à risque élevé ou moyen de récidiver (43,8 % et 41,1 %, respectivement). Seulement 15,1 % d'entre elles ont été jugées à faible risque. De même, près des deux tiers (63,0 %) ont été jugées à besoins élevés et près d'un tiers, à besoins moyens (31,5 %). Moins de 6 % ont été considérées comme présentant de faibles besoins.

Pour ce qui est des différents domaines, ceux où l'on constate le plus grand besoin sont les domaines de l'orientation personnelle et affective et de la toxicomanie, tandis que celui où le besoin est le plus faible est le domaine du fonctionnement dans la collectivité (voir le Tableau 1)³. Ces constatations rejoignent celles d'autres études sur les délinquantes incarcérées pour avoir commis des infractions avec violence (Bell, 2004; Gabora *et al.*, sous presse). Toutefois, les femmes incluses dans le présent profil semblent avoir des besoins plus faibles sur les plans de l'emploi, des fréquentations et des relations familiales/conjugales que ceux qui sont signalés ailleurs pour cette population (Bell, 2004; Gabora *et al.*, sous presse). Il se peut que ces écarts soient attribuables à la méthode employée (c.-à-d. un profil par rapport à des études longitudinales).

Tableau 1 : Besoins cernés parmi les femmes incarcérées pour avoir commis des infractions avec violence

Domaine de besoin	Besoins cernés^a
Orientation personnelle/affective	82 %
Toxicomanie	70 %
Fréquentations/relations sociales	45 %
Relations familiales/conjugales	40 %
Emploi	30 %
Attitudes	31 %
Fonctionnement dans la collectivité	19 %

Remarque : ^a Les besoins cernés sont ceux qui sont jugés « modérés » ou « manifestes ».

Collectivement, ces résultats permettent de brosser un portrait des délinquantes incarcérées pour avoir commis des infractions avec violence au Canada. Le fait que plus de la moitié de ces

au stade de l'évaluation initiale au moment où cet instantané a été réalisé. Les résultats sont donc basés sur 292 femmes.

³ On disposait de renseignements sur seulement 274 femmes (sur 320) pour chacun des sept domaines de besoins examinés à l'évaluation initiale.

femmes se disent de race blanche souligne la nécessité d'offrir à cette population un programme de prévention de la violence. Comme la plupart d'entre elles purgent une peine relativement courte, il sera extrêmement important d'offrir ce programme au début de leur peine pour répondre à leurs besoins avant leur mise en liberté. L'élaboration d'un modèle de traitement sexospécifique à l'intention de ce groupe exige une compréhension approfondie des facteurs de risque de violence chez les femmes, que pourrait renforcer un examen des fondements théoriques au sujet de leur comportement de violence.

Théorie sur les femmes et la violence

La disparité entre les sexes en ce qui concerne le crime avec violence

Jusqu'à maintenant, la plupart des théories sur les délinquantes ont gravité autour de questions liées à l'accroissement graduel du nombre de crimes commis par des femmes (Blanchette et Brown, 2006), la perpétration de crimes avec violence par ces dernières n'ayant guère attiré l'attention. Les théories sur les femmes et la violence ont habituellement visé à expliquer pourquoi les femmes sont moins susceptibles de commettre des crimes avec violence que les hommes (Lerner, 1985; Pollock, 1999). Les premières théories ont gravité autour des facteurs biologiques et étaient centrées sur les différences physiques entre hommes et femmes; elles ont invariablement mentionné la testostérone, les substances neurochimiques liées à l'impulsivité et la force musculaire supérieure des hommes (Pollock, 1999). Toutefois, les théories culturelles et (ou) de la socialisation ont généralement dominé les écrits sur les différences entre les sexes en ce qui concerne le recours à la violence (Campbell, 1993; Lerner, 1985). Une thèse centrale est celle de la différence dans la socialisation des hommes et des femmes, selon laquelle les hommes sont récompensés pour leur recours à la violence tandis que les femmes sont punies et apprennent à supprimer toute impulsion agressive (Campbell, 1993). Pour tenter d'expliquer la perpétration accrue de crimes avec violence par les femmes, les défenseurs de la thèse de la libération, se situant dans un prolongement des théories sur la socialisation, soutiennent que les processus de socialisation ont progressivement changé avec la seconde vague de féminisme et l'émergence résultante des femmes dans des rôles non traditionnels (Adler, 1975). Les femmes auraient donc adopté des comportements plus masculins, y compris des comportements violents.

Pourquoi certaines femmes sont-elles violentes ?

Alors qu'il y a beaucoup de théories sur la disparité entre les sexes pour ce qui est des taux de crimes avec violence, on a largement négligé comme domaine d'étude la question de savoir

pourquoi *certaines* femmes et non d'autres commettent ces crimes. De plus, sauf quelques exceptions remarquables (par exemple Verona et Carbonell, 2000), à peu près aucune de ces théories n'a été évaluée empiriquement. Néanmoins, celles qui ont émergé sont dignes de mention pour avoir intégré nombre des facteurs de risque de commettre des crimes avec violence, qui sont relativement propres aux femmes. Cela a entraîné l'abandon de la simple application aux délinquantes des théories sur le crime avec violence centrées sur les hommes, qui étaient caractéristiques d'une bonne part de la littérature correctionnelle initiale. On a aussi largement rejeté les thèses traditionnelles selon lesquelles les femmes qui commettent des actes avec violence sont des déviantes sociales en raison d'aberrations biologiques (par exemple hormonales) (D'Orban et Dalton, 1980; Mazur, 1983; Taylor, 1984) et elles ne dominent désormais plus la pensée contemporaine. Les théoriciens actuels examinent plutôt la question sous les angles social, structurel, économique et de la problématique hommes-femmes, et soulignent l'importance du contexte qui l'entoure. Nous présentons dans cette section un bref sommaire de ces théories.

Théorie de l'apprentissage social

Une des théories les plus influentes employées afin d'examiner pourquoi certaines femmes ont recours à la violence est celle de l'apprentissage social énoncée par Bandura (1978). Bien qu'elle ne s'applique pas expressément aux femmes, cette théorie repose sur l'hypothèse que le modelage est à la base de la manifestation de la violence et elle est appuyée par la constatation bien documentée selon laquelle les femmes violentes sont plus susceptibles que les femmes non violentes d'avoir connu la violence dans leur foyer d'origine, soit entre des membres de la famille, soit comme victimes elles-mêmes (Babcock *et al.*, 2003; Dekeserdy, 2000; Greenfeld et Snell, 1999). Jeunes filles, elles auraient essentiellement appris que le pouvoir et le contrôle s'acquièrent par la force physique et que, pour survivre, il faut dominer les membres plus faibles de la société (Artz, 1998). Cela semblerait expliquer pourquoi les victimes les plus fréquentes de la violence perpétrée par des femmes sont d'autres femmes et des enfants, surtout lorsqu'il s'agit de comportements marqués par des voies de fait (Greenfeld et Snell, 1999; Pollack et Davis, 2005; Weizmann-Henelius, Viemero et Eronen, 2003). Falshaw (2005) ajoute qu'après y avoir été fréquemment exposés, les êtres humains peuvent être désensibilisés à la violence et la considérer comme un élément normal de la vie quotidienne. Lorsqu'ils sont renforcés (par exemple lorsqu'ils permettent d'atteindre l'objectif visé), les comportements de violence tendent

d'avantage à être répétés (Akers, 1998). L'importance du modelage dans le développement des comportements de violence a été empiriquement établie dans le domaine de la psychologie sociale, où des plans expérimentaux ont systématiquement démontré que les filles et les garçons qui observent un comportement agressif risquent eux-mêmes d'adopter un comportement de violence (Isom, 1998; Moretti, Obsuth, Odgers et Reebye, 2006).

En plus d'insister sur l'apprentissage du comportement par l'observation, les expériences de vie et le renforcement, les théoriciens de l'apprentissage social en sont venus à prendre de plus en plus conscience de l'importance des processus cognitifs des êtres dans l'acquisition et le maintien d'un comportement de violence (Akers, 1998). À l'appui de l'influence de ces processus, Grant et Butler (1998) ont constaté que les jeunes femmes qui étaient violentes avaient plus de convictions antisociales que leurs contemporaines non violentes, tandis que d'autres auteurs ont signalé que les femmes violentes interprétaient mal les indices environnementaux, le faisant d'une manière propice à la violence (par exemple biais d'attribution hostile) (Leschied, Cummings, Van Brunschot, Cunningham et Saunders, 2001). La théorie de l'apprentissage social constitue donc un cadre utile pour comprendre la violence chez les femmes.

Thèses féministes

Contrairement à la théorie de l'apprentissage social, les thèses féministes n'ont traditionnellement pas abordé la question du rôle des processus cognitifs dans le comportement de violence et ont plutôt mis l'accent sur les grandes influences sociales et culturelles comme facteurs contributifs (Kurz, 1993). Selon leurs adeptes, la violence chez les femmes est une réaction à la domination et aux mauvais traitements par les hommes, ainsi qu'aux valeurs patriarcales de la société qui élèvent les hommes et rabaissent les rôles des femmes (Kurz, 1993; Lowe et Hubbard, 1990; Oberman, 1992). L'oppression sexuelle et la dépendance économique dans les relations ont aussi été proposées comme déterminants critiques de la violence des femmes à l'égard de leurs partenaires (Kurz, 1993).

Récemment, un modèle écologique féministe (*Feminist Ecological Model* ou FEM) a été proposé pour souligner l'importance du contexte dans la perpétration par les femmes d'actes de violence (Ballou, Matsumoto et Wagner, 2002). Ce modèle aborde la complexité de la violence chez les femmes, faisant entrer en ligne de compte les interactions entre les facteurs sociaux, historiques,

institutionnels *et* individuels dans la compréhension de leur comportement (Das Dasgupta, 2002). Il consiste en quatre niveaux interactifs, le premier situant la personne dans l'environnement (Ballou *et al.*, 2002). À ce niveau, la cognition, le tempérament, la socialisation et les interactions avec les êtres importants prédominent, tout comme les dimensions qui composent l'identité de la personne (par exemple ethnicité, classe sociale, âge). Le deuxième niveau, que certains (par exemple Bronfenbrenner, 2005) appellent le microsystème, est celui du milieu familial, qui joue un rôle important dans la formation des pensées et convictions de l'individu. D'après ce modèle, le sexe et la culture influent sur les interactions de l'individu avec sa famille et son milieu immédiat (Ballou *et al.*, 2002). Le niveau suivant, celui de l'exosystème, est composé de la communauté élargie à l'extérieur du foyer, y compris l'école et le voisinage. Les interactions entre ces systèmes influenceraient le développement de la personne, comme les échanges entre les parents et l'école ou entre les parents et le milieu de travail (Ballou *et al.*, 2002). Le dernier niveau est celui du macrosystème ou de la société en général; il englobe des facteurs comme la culture, le groupe socioéconomique, l'ethnicité, les influences médiatiques et l'exposition à la violence. Tous ces systèmes ou niveaux sont en interaction réciproque et façonnent par conséquent la vie de l'individu (Bronfenbrenner, 2005). Le recours à la violence serait donc influencé par l'exposition à la violence dans la famille d'origine, dans la communauté à laquelle la personne appartient et dans les images culturelles de la violence (Jonson-Reid, 1998). Malgré l'absence d'études utilisant ce modèle pour examiner la violence commise par des femmes, les variables liées à chacun de ces niveaux sont apparues comme des facteurs de risque de violence chez les jeunes filles et les femmes. On a, par exemple, constaté que des facteurs comme des déficits dans le traitement social cognitif et les troubles de la personnalité étaient répandus parmi les délinquantes violentes (Babcock *et al.*, 2003; Carlen, 2002; Ogle *et al.*, 1995), tout comme certaines caractéristiques du milieu familial ou microsystème, notamment la violence familiale (Babcock *et al.*, 2003; Batchelor, 2005), de l'exosystème (par exemple influences négatives des pairs) (Caspi, Lynam, Moffitt et Silva, 1993) et du macrosystème (par exemple représentation médiatique de la violence) (Anderson *et al.*, 2003; Huesmann, Moise-Titus, Podolski et Eron, 2003). Comme les facteurs de risque peuvent être cumulatifs, la présence accrue de facteurs de risque à ces niveaux peut augmenter la probabilité de recourir à un comportement de violence.

La personnalité surcontrôlée

Plutôt que d'être centrées exclusivement sur les processus externes qui guident un comportement de violence, les thèses traitant de la personnalité surcontrôlée et de la personnalité sous-contrôlée insistent sur le fait que des facteurs tant internes qu'externes permettent de prévoir la violence (Megargee, 1966; Ogle *et al.*, 1995). Megargee (1966) a initialement identifié ces types de personnalité parmi les jeunes délinquants de sexe masculin et constaté que la personnalité sous-contrôlée était particulièrement caractéristique des garçons agressifs. En général, ces individus ont des niveaux moindres d'inhibitions contre un comportement agressif, ce qui signifie qu'ils sont plus portés à réagir de manière agressive s'ils sont frustrés ou provoqués. Par contre, la personnalité de l'agresseur surcontrôlé est beaucoup moins commune, mais tend à être plus caractéristique des jeunes hommes qui commettent des crimes extrêmement violents, comme l'homicide. Ces délinquants manifestent des taux d'agression inférieurs et un comportement plus docile. On a posé comme hypothèse qu'ils refoulent les sentiments de colère à un tel point que celle-ci s'accumule avec le temps et en réaction à des provocations répétées, avec pour résultat final qu'il se produit une explosion de colère et de violence, mais de façon beaucoup moins fréquente.

Récemment, Ogle et ses collègues (1995) ont étendu cette thèse aux délinquantes déclarées coupables d'homicide et ont laissé entendre que les processus de socialisation enseignaient aux femmes à refouler des expressions de colère, les obligeant ainsi à intérioriser des états affectifs négatifs comme la culpabilité, la blessure et la dépression, plutôt que de les extérioriser comme une expression de colère (Ogle *et al.*, 1995). À cause de ces inhibitions sociales, les femmes n'acquièrent pas des manières culturellement appropriées d'exprimer des sentiments de colère. Ces auteurs ajoutent qu'avec l'accroissement du nombre de facteurs de stress dans la vie d'une femme (par exemple maternité, pauvreté, chômage et messages de dévalorisation sociale), le recours à des moyens inadéquats pour faire face à ces facteurs de stress entraîne un refoulement d'émotions négatives qui peuvent finir par dépasser leur seuil d'inhibition et déboucher sur la violence (Ogle *et al.*, 1995). Cette thèse intègre donc les conditions structurales, sociales et culturelles des sociétés modernes, qui causent une tension pour les femmes et qui peuvent expliquer le faible statut socioéconomique fréquemment associé aux femmes qui commettent des actes de violence (Batchelor, 2005; Pollock, Mullings et Crouch, 2006), de même que leurs habiletés insuffisantes et peu évoluées pour faire face à des situations et des états affectifs stressants (Ogle *et al.*, 1995).

Cela aide également à comprendre pourquoi des femmes qui sont dans des relations chroniquement abusives peuvent finir par être poussées à commettre des actes aussi extrêmes que de tuer leur conjoint (Ogle, Maier-Katkin et Bernard, 1998). Il est en outre important de signaler que les recherches préliminaires appuient cette thèse de la prédisposition chez les femmes violentes, la plupart de celles-ci tendant à être des délinquantes qui ne commettent qu'un acte de violence et qui manifestent une personnalité surcontrôlée (Verona et Carbonell, 2000). Il y a beaucoup moins de femmes violentes récidivistes qui manifestent un mode surcontrôlé d'interactions avec leur milieu. Cela contraste avec le type de personnalité sous-contrôlée, qui est répandu parmi les délinquants violents de sexe masculin (Megargee, 1966).

Théorie sur la violence des femmes à l'égard de leur partenaire intime

La violence des femmes dans le contexte des relations intimes a été largement étudiée, mais les résultats sont contradictoires. Certaines études semblent indiquer que les femmes sont beaucoup moins portées à être violentes à l'égard de leur partenaire (Greenfeld *et al.*, 1998; Kurz, 1998; Tjaden et Thoennes, 2000), tandis que d'autres ont révélé que les femmes sont tout aussi violentes que les hommes (Felson, 2002). D'autres encore ont montré que les femmes sont plus portées à être les auteures d'actes de violence contre le partenaire intime (Archer, 2000; Caetano, Schafer, Field et Nelson, 2002). On reproche toutefois souvent aux auteurs de ces études de ne pas mettre la violence des femmes dans le contexte familial (Swan et Snow, 2006), ce qui a donné naissance à des théories visant à expliquer ces écarts.

Swan et Snow (2006) ont récemment proposé un cadre exhaustif pour comprendre la violence des femmes à l'égard de leur partenaire intime (VPI) et ont avancé que la meilleure façon de la comprendre était de la placer dans le contexte de la victimisation même des femmes. Les auteures de VPI sont souvent elles-mêmes maltraitées par leur conjoint, et l'accroissement de la violence exercée par un partenaire s'accompagne de l'accroissement de celle de l'autre. Dans ce modèle, la motivation à l'origine de la violence et les capacités d'adaptation influenceraient aussi le comportement de violence. Selon les auteurs, les femmes peuvent être animées par des motifs de défense, les principaux facteurs d'instigation étant la peur, l'autodéfense ou le désir de protéger leurs enfants contre des préjudices, ou par des motifs actifs, le contrôle ou les représailles constituant alors les buts principaux. Le recours à des techniques d'adaptation par l'évitement, par exemple éviter de régler des problèmes d'une manière proactive, permettrait de prévoir des niveaux plus élevés de violence chez les femmes, tandis que les techniques

d'adaptation basées sur la résolution de problèmes et la recherche d'un soutien réduiraient la probabilité de violence chez les femmes. Les auteurs intègrent également au modèle les traumatismes subis dans l'enfance, qui permettraient aussi de prévoir un plus grand recours aux techniques d'adaptation par l'évitement et des niveaux plus élevés de violence chez les femmes et de victimisation aux mains de leurs partenaires. Signalons également que le cadre proposé par Swan et Snow souligne les conséquences psychologiques néfastes liées à la victimisation des femmes, comme des taux plus élevés de dépression, d'anxiété, de stress post-traumatique et de toxicomanie, englobant ainsi tant les antécédents que les conséquences de la violence chez les femmes. Il fait aussi entrer en ligne de compte des facteurs contextuels comme l'origine raciale, l'ethnicité, la culture et le statut socioéconomique, qui colorent la nature et le sens de l'expérience de la violence familiale des femmes.

Facteurs de risque dans les actes de violence commis par des femmes

Vu l'accroissement du nombre de crimes avec violence commis par les femmes, il est devenu important pour les chercheurs et le personnel correctionnel de mieux comprendre les facteurs de risque de violence. Les chercheurs qui étudient les délinquantes ont recensé des facteurs de risque multiples liés au comportement de violence des femmes, dont beaucoup les distinguent des délinquants et des délinquantes non violentes. Ils incluent les facteurs environnementaux, familiaux et individuels.

Facteurs de risque environnementaux

Au niveau le plus général d'étude, nombre des facteurs environnementaux ou sociaux qui semblent contribuer au comportement de violence des femmes soulignent la situation de ces dernières dans une société fondée sur la distinction entre les deux sexes. Le chômage, le faible statut socioéconomique, la pauvreté et le manque d'accès à des possibilités scolaires et professionnelles ont tous été signalés sous ce rapport (Batchelor, 2005; Hien, 1998; Pollock *et al.*, 2006).

L'accroissement récent du nombre de femmes qui se joignent à des gangs a fait prendre conscience de la relation entre l'appartenance à un gang et la violence pour cette population (Jones, Roper, Stys et Wilson, 2004; Mackenzie et Johnson, 2003). Les détenues appartenant à un gang sont beaucoup plus susceptibles d'être condamnées pour avoir commis des infractions avec violence que celles qui ne sont pas affiliées à un gang, ce qui fait de l'appartenance à un

gang un facteur de risque de violence (Mackenzie et Johnson, 2003). Cela n'est sans doute pas étonnant étant donné que le profil des femmes appartenant à un gang est caractérisé par plusieurs facteurs de risque de violence décrits ci-après. Ces femmes manifestent en particulier des niveaux plus élevés d'indifférence à l'égard des autres, une tolérance moindre à la frustration, des niveaux plus élevés d'agression et davantage de problèmes d'hostilité que celles qui n'appartiennent pas à un gang (Mackenzie et Johnson, 2003). Les femmes membres d'un gang tendent également à être des femmes à faible revenu qui ont connu de graves difficultés, comme une vie familiale troublée, la pauvreté, les mauvais traitements et un manque de possibilités de scolarisation et de travail (Campbell, 1991; Mackenzie et Johnson, 2003). Le gang représente alors pour elles un endroit où, comme femmes socialement et économiquement marginalisées, elles peuvent éprouver un sentiment d'appartenance, d'acceptation et de sécurité, le recours à la violence étant souvent un moyen de consolider leur appartenance au groupe, d'établir leur réputation ou, au niveau le plus fondamental, d'assurer leur survie (Campbell, 1991).

Facteurs de risque familiaux

On trouve aussi dans le milieu familial d'autres facteurs externes et très importants pour prévoir le risque de violence. Les femmes violentes ont souvent été témoins de violence dans leur foyer d'origine, le plus souvent entre leurs parents, mais aussi entre et contre leurs frères et sœurs (Babcock *et al.*, 2003). En outre, des statistiques tant américaines que canadiennes semblent indiquer que les délinquantes violentes sont souvent elles-mêmes victimes de violence et ce, à une fréquence beaucoup plus élevée que les délinquantes non violentes et les délinquants violents (Batchelor, 2005; Dekeserdy, 2000; Greenfeld et Snell, 1999; Pollock *et al.*, 2006). Dans les prisons américaines, par exemple, 60 % des délinquantes incarcérées pour avoir commis des infractions avec violence ont dit avoir été victimes de violence physique ou sexuelle durant leur enfance tandis qu'un peu plus d'un tiers ont dit avoir été maltraitées par un conjoint (Greenfeld et Snell, 1999). Au Canada, près de 70 % des détenues purgeant une peine de ressort fédéral ont dit avoir été victimes de violence physique et environ la moitié, d'abus sexuels (Dekeserdy, 2000). D'après la théorie de l'apprentissage social, c'est par l'exemple de leurs parents que les individus apprennent à régler les problèmes de manière agressive, et comme les relations jouent un rôle plus important dans le développement social des femmes (Gilligan, 1982; Maccoby, 1998), ces dernières peuvent être particulièrement vulnérables au comportement de violence dans des contextes relationnels futurs (Graves, 2007). Ajoutent foi à cette affirmation les constatations

de plus en plus nombreuses au sujet du rôle des femmes dans la violence contre le partenaire intime parmi celles qui ont été victimes de violence dans l'enfance (Loy, Machen, Beulieu et Greif, 2005; Swan et Snow, 2006), ainsi que la probabilité plus grande que ces femmes, comparées aux hommes violents, connaissent leurs victimes (Leschied *et al.*, 2001; Pollock et Davis, 2005; Weizmann-Henelius *et al.*, 2003).

D'autres facteurs contribuent aussi à un milieu familial dysfonctionnel; en effet, les délinquantes violentes tendent à signaler une plus grande exposition à la toxicomanie et à des problèmes de santé mentale chez leurs parents. Il y a aussi une plus grande probabilité que le père ou la mère de ces femmes ait été incarcéré(e) (Pollock *et al.*, 2006). Des attitudes parentales favorables à la violence contribueraient également à la violence chez les femmes (Leschied *et al.*, 2001).

Facteurs de risque individuels

L'intériorisation dans la jeunesse d'attitudes favorables à la violence serait une des façons dont les attitudes parentales influencent éventuellement le comportement de violence des femmes, surtout lorsque c'est la mère qui a ces convictions dysfonctionnelles (MacBrayer *et al.*, 2003). Sous ce rapport, on a constaté qu'un biais d'attribution hostile et une attention sélective envers des indices d'agressivité constituaient des facteurs de risque de violence chez les femmes (Leschied *et al.*, 2001), et ces processus de pensée seraient liés entre mères et filles (Graves, 2007). Les femmes violentes tendent en effet à percevoir une intention d'hostilité dans des situations interpersonnelles ambiguës qui créent des sentiments négatifs pour elles et elles tendent également à se concentrer sur des comportements éventuellement agressifs plutôt que des comportements prosociaux. Les auteurs de recherches récentes ont également signalé une attribution de blâme externe, c'est-à-dire que les femmes violentes tendent soit à blâmer leur partenaire (dans le cas de la violence familiale), soit à attribuer leur comportement à un manque de contrôle (Babcock *et al.*, 2003).

Outre ces déficits sur le plan du traitement social cognitif, plusieurs facteurs psychologiques semblent plus fortement liés à la violence des femmes qu'à celle des hommes. Les troubles de la personnalité, en particulier, seraient un important facteur de risque de violence pour les femmes, notamment les troubles de la personnalité antisociale, narcissique, limitrophe et psychopathe (Putkonen *et al.*, 2003; Weizmann-Henelius *et al.*, 2003, 2004). Des chercheurs qui ont examiné les dimensions de la personnalité « normale » ont en outre trouvé un profil de la personnalité

caractérisé par l'instabilité affective, une faible tolérance à la frustration et des niveaux élevés d'impulsivité, qui serait plus caractéristique des délinquantes violentes que des délinquantes non violentes et des délinquants violents (Henning, Jones et Holdford, 2003; Leenaars, 2005).

Comparées aux femmes non violentes, celles qui commettent des actes de violence manifesteraient en outre plus d'antagonisme, d'égoïsme et de compétitivité envers les autres (Henning *et al.*, 2003; Leenaars, 2005).

Il se peut également que la colère exerce une plus grande influence dans le comportement de violence des femmes que dans celui des hommes (Suter et Byrne, 2000). On a constaté que les détenues affichaient systématiquement des niveaux plus élevés de colère que les détenus et qu'elles tendaient à réagir de manière agressive à moins de provocation (Suter et Byrne, 2000). À partir de cette constatation, certains auteurs ont posé l'hypothèse que cela serait une conséquence des normes sociales qui visent à étouffer l'expression par les femmes de traits négatifs, y compris la colère, de sorte que celles qui éprouvent des niveaux élevés de colère tendent à ne pas avoir d'occasions d'acquérir des techniques d'adaptation pour la contrôler convenablement (Ogle *et al.*, 1995). La constatation selon laquelle les détenus manifestent une plus grande maîtrise de leurs réactions de colère que les femmes appuie ce raisonnement (Suter et Byrne, 2000). L'absence d'habiletés à maîtriser la colère, combinée à la prévalence élevée du trouble de la personnalité limitrophe, qui est caractérisé par l'impulsivité et des difficultés sur le plan interpersonnel et dans la régulation de l'humeur, augmenteraient grandement la probabilité d'un comportement de violence chez les femmes (Gabora, Stewart, Lilley et Allegri, sous presse).

À part la pathologie de la personnalité, très peu de troubles psychiques ont été liés au comportement de violence chez les femmes. Tant le trouble des conduites que le trouble oppositionnel avec provocation sont caractéristiques d'antécédents psychiatriques chez les femmes violentes (John Howard Society of Alberta [JHSA], 2001; Leenaars, 2005). Toutefois, comme beaucoup de personnes qui font l'objet de ces diagnostics dans leur jeunesse finissent par présenter un trouble de la personnalité antisociale (American Psychiatric Association, 2000; Robins et Price, 1991), il est possible que le trouble de la personnalité permette davantage de prévoir qui commettra des actes de violence. La relation entre la psychose et la violence chez les femmes n'a pas non plus été établie avec certitude; certains chercheurs ont conclu que la psychose constituait un facteur de risque (Krakowski et Czobor, 2004), tandis que d'autres

croient qu'elle réduit en réalité la probabilité de violence (Putkonen *et al.*, 2003). On a par ailleurs constaté un lien entre les troubles de l'humeur, comme la dépression, et un comportement de violence chez les adolescentes (Crick, Geiger et Zimmer-Gembeck, 2003, cité dans Graves, 2007; McCloskey et Herrera, 2003, cité dans Graves, 2007), mais les preuves sont plus faibles en ce qui concerne leur rôle dans le comportement de violence chez les femmes, à l'exception, éventuellement, des femmes arrêtées pour violence familiale (Henning *et al.*, 2003). Les femmes qui ont recours à la violence dans le contexte de relations intimes tendent à manifester des niveaux élevés de dépression et du syndrome de stress post-traumatique, liés souvent à leurs antécédents de victimisation (Adshead, 1994; Sullivan, Meese, Swan, Mazure et Snow, 2005). Néanmoins, le niveau élevé d'instabilité affective signalé précédemment parmi les femmes généralement violentes semble indiquer que les troubles de l'humeur permettent de distinguer les délinquantes violentes des délinquantes non violentes et qu'il faudra donc les aborder dans les programmes de traitement offerts à cette population.

L'idéation suicidaire ou les tentatives de suicide créeraient également chez les femmes un risque de violence et traduiraient leurs difficultés à maîtriser leurs émotions. Plusieurs auteurs ont signalé que les tentatives de suicide étaient courantes dans les antécédents de délinquantes violentes et qu'elles étaient plus typiques des femmes violentes que des hommes (Batchelor, 2005; Henning *et al.*, 2003; Weizmann-Henelius *et al.*, 2003, 2004). Une étude a même abouti à la conclusion que les tentatives de suicide étaient le plus important prédicteur de récidive avec violence parmi cette population (Blanchette et Motiuk, 1995).

Le rôle des substances intoxicantes dans la perpétration d'infractions avec violence a été largement exploré dans les écrits sur les délinquantes (Batchelor, 2005; Bell, 2004; Pollock *et al.*, 2006; Putkonen *et al.*, 2003; Weizmann-Henelius *et al.*, 2003, 2004). Les déclarations des victimes soulignent le rôle de ces substances dans la perpétration de crimes avec violence; en effet, selon leurs victimes, environ 40 % des femmes qui ont commis des actes de violence ont agi sous l'emprise de drogues ou d'alcool au moment de l'infraction (Greenfeld et Snell, 1999). En outre, le risque de violence épisodique ou persistante serait une conséquence fiable de la consommation à long terme de substances intoxicantes parmi les femmes (Saner et Ellickson, 1996) ainsi qu'un facteur très prédictif de leur récidive avec violence (Corrado, Odgers et Cohen, 2000; Putkonen *et al.*, 2003; Rettinger, 1998).

Bref, malgré la pénurie générale de recherches sur les facteurs de risque de violence parmi les femmes, on semble généralement s'entendre sur le fait qu'on ne peut faire une étude empirique de la violence chez les femmes sans s'arrêter au rôle important des facteurs environnementaux dans les résultats comportementaux. Tant l'expérience familiale que les facteurs sociaux en général façonnent le comportement de violence des femmes et interagissent vraisemblablement avec les facteurs de risque individuels pour permettre de prévoir qui risque de commettre des actes de violence. Cette piste d'enquête aide à mieux comprendre les circonstances entourant les actes d'agression des femmes.

Motifs et circonstances entourant la violence chez les femmes

Bien qu'il soit largement question, dans les théories contemporaines, des motifs poussant les femmes à commettre des crimes avec violence, qui seraient, d'après ce qu'avancent le plus souvent les auteurs, un moyen de survivre à l'oppression et aux abus (Kurz, 1993; Lowe et Hubbard, 1990), de nouveaux éléments de preuve empiriques semblent indiquer qu'il existe d'autres motifs pouvant différer de ceux qui caractérisent les délinquants violents (Ben-David, 1993; Ogle *et al.*, 1995; Verona et Carbonell, 2000). Dans cette section, nous nous concentrerons sur ces aspects dans les cas où les femmes sont les principales instigatrices de la violence, c'est-à-dire où elles ne recourent pas à la violence comme forme de représailles ou d'autodéfense face à une agression ou une menace d'agression.

Les *circonstances* entourant la violence des femmes rejoignent largement les facteurs de risque dont nous venons de discuter. Rappelons plus précisément que le faible statut économique, la pauvreté, des expériences traumatisantes précoces, une incapacité à faire face aux facteurs de stress et des styles de personnalité aberrants forment tous le contexte dans lequel les femmes présentent un risque accru de recourir à la violence (Batchelor, 2005; Gabora *et al.*, sous presse; Ogle *et al.*, 1995; Pollock *et al.*, 2006; Putkonen *et al.*, 2003; Weizmann-Henelius *et al.*, 2003). De plus, les preuves recueillies jusqu'à maintenant montrent clairement que, chez les femmes, la violence se produit le plus souvent dans un contexte interpersonnel et est ordinairement liée à la toxicomanie (Gabora *et al.*, sous presse; Weizmann-Henelius *et al.*, 2003). L'appartenance à un gang crée également un milieu propice au comportement de violence, d'une part parce que les femmes membres d'un gang semblent présenter des facteurs de risque de violence multiples, d'autre part parce que la violence constitue une stratégie d'adaptation en vue de l'autoconservation (Laidler et Hunt, 2001; Mackenzie et Johnson, 2003).

Comme les circonstances qui entourent la violence chez les femmes, et liés de façon complexe à ces circonstances, les *motifs* ou raisons qu'ont les femmes de recourir à la violence sont nombreux et peuvent différer de ceux qui interviennent chez les hommes (Cunningham, 2000). Il est, par exemple, plus probable que les femmes aient recours à la violence pour des raisons économiques et de survie (Cunningham, 2000). Dans ces circonstances, la violence peut permettre de survivre dans la rue, contribuer à la situation financière de la famille ou encore aider les femmes à obtenir l'aide d'autrui par l'acquisition de biens matériels (Cunningham, 2000).

Toutefois, une question largement débattue a été celle de savoir si les femmes ont recours à la violence pour des raisons instrumentales ou comme moyen d'atteindre un autre but (par exemple contrôle, conformité). Nombre d'auteurs qui ont traité de cette question ont constaté que la violence instrumentale était plus caractéristique des motifs des hommes, alors que les femmes tendent davantage à recourir à la violence pour des raisons expressives ou comme moyen de soulager une tension accumulée (Campbell, 1993). Le fait que les femmes violentes disent souvent éprouver des émotions négatives en raison de leur victimisation passée ou de la violence qu'elles ont connue dans leur famille d'origine (par exemple rage, sentiment de perte irrésolu) semble appuyer cette opinion (Batchelor, 2005).

On a aussi fait des comparaisons entre les sexes pour ce qui est de l'agression instrumentale et de l'agression de colère. Elles ont révélé que l'agression instrumentale était plus courante chez les hommes, tandis que l'agression de colère, dans laquelle le principal motif est de blesser l'autre, tend à être plus caractéristique de la violence chez les femmes (Ben-David, 1993; Ogle *et al.*, 1995; Verona et Carbonell, 2000). Toutefois, des comparaisons plus récentes entre des femmes généralement violentes, c'est-à-dire des femmes qui sont violentes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de relations intimes, et des femmes qui ont recours à la violence uniquement dans des relations d'intimité semblent indiquer que les premières constituent un sous-groupe particulièrement apte à recourir à la violence à des fins instrumentales (Babcock *et al.*, 2003). Elles tendent aussi à être les femmes les plus violentes (Babcock *et al.*, 2003; Gabora *et al.*, sous presse).

Dans une des rares enquêtes qui ont comporté une analyse narrative des motifs des femmes de recourir à la violence, Kruttschnitt et Carbone-Lopez (2006) ont utilisé un calendrier des événements marquants de la vie pour évaluer le rôle des femmes tant comme victimes que comme auteures d'infractions avec violence, pour lequel 66 femmes ont fourni des éléments d'information sur 106 incidents de violence. Les auteurs ont constaté que les motivations des femmes gravitaient généralement autour de cinq thèmes, les trois principaux étant ceux de la violence en réaction au manque de respect des autres à leur égard (signalé par 20 %), la jalousie résultant de l'infidélité du conjoint (19 %) et l'autodéfense (18 %). Les motifs moins courants étaient ceux de l'autoassistance, c'est-à-dire que les femmes tentaient d'obtenir dédommagement ou réparation auprès d'une personne qui leur devait, selon elles, quelque chose, et de l'acte précipité par la victime, soit le cas où la femme n'était pas l'instigatrice de la violence mais où sa violence dépassait clairement celle de la victime une fois qu'elles se trouvaient dans la situation. Ces deux motifs correspondent à respectivement 12 % et 7 % des cas. Peu de femmes ont dit avoir recours à la violence pour obtenir un gain matériel ou parce qu'une dispute avec le conjoint s'est transformée en une bagarre (c.-à-d. violence mutuelle). Seulement 4 % des femmes participant à l'étude ont signalé ces deux formes de violence.

Donc, dans l'ensemble, nombre de circonstances et motifs entourant le comportement de violence sont propres aux femmes. Chez ces dernières, la violence se manifeste clairement dans un contexte relationnel et est souvent précipitée par la consommation de substances intoxicantes et des difficultés à maîtriser les émotions négatives. Alors qu'on croyait auparavant que cela caractérisait uniquement les motifs de violence des hommes, il semble exister un sous-groupe de femmes qui ont recours à la violence comme moyen d'exercer un contrôle sur leur victime ou d'obtenir que cette dernière se plie à leur volonté. Ces facteurs auront des conséquences importantes pour les programmes destinés aux femmes violentes.

Programmes correctionnels à l'intention des femmes violentes

Il existe à l'heure actuelle très peu de programmes correctionnels conçus spécialement pour répondre aux besoins des délinquantes violentes. Un programme centré sur les femmes et destiné aux délinquantes violentes aux Pays-Bas a été publié sous le titre *Emotion Control Therapy* [Thérapie de maîtrise des émotions] (Leenaars, 2005). Au Canada, le programme *Esprit du guerrier* est la seule intervention intensive ciblant la violence chez les femmes. Toutefois, ce programme n'est appliqué qu'aux délinquantes autochtones, dont les besoins diffèrent de ceux

des femmes non autochtones (Dell et Boe, 2000). D'autres programmes offerts dans les établissements correctionnels canadiens comportent des éléments de prévention de la violence, mais ils n'ont pas été conçus à l'intention du sous-groupe à risque élevé de femmes violentes qui ont besoin d'interventions davantage ciblées sur leur comportement de violence et les états affectifs négatifs qui l'accompagnent. Ils incluent le *Programme de maîtrise de la colère et des émotions*, la *Thérapie pour délinquants sexuels à l'intention des femmes* et le *Programme de traitement intensif pour les délinquantes*. En voici une description.

La Thérapie de maîtrise des émotions des Pays-Bas

Fondée sur l'hypothèse selon laquelle le comportement agressif est appris par l'observation, l'imitation, l'expérience et la répétition et qu'il est maintenu par un renforcement interne et externe, la *Thérapie de maîtrise des émotions* [Emotion Control Therapy, ECT] a été créée récemment pour répondre aux besoins des délinquantes violentes (Leenaars, 2005). Il s'agit d'un traitement adapté de la *Thérapie de contrôle de l'agression*, conçue à l'intention des patients des services hollandais de psychiatrie légale ayant des antécédents d'infraction avec violence (Hornsveld, 2004). Toutefois, contrairement à ce programme, l'ECT mise sur les besoins particuliers des délinquantes. On y attache donc une plus grande importance aux troubles affectifs et aux difficultés à maîtriser les émotions qui semblent des facteurs importants dans la criminalité avec violence des femmes (Leenaars, 2005).

Ce programme est essentiellement offert en quatre modules, chacun de ceux-ci étant étroitement lié d'une certaine manière au comportement de violence : la maîtrise de la colère, les compétences sociales, le raisonnement moral et le remplacement du traumatisme et de la colère. Contrairement aux programmes offerts par le système correctionnel canadien, le dernier module de l'ECT, sur le remplacement du traumatisme et de la colère, est offert en séances individuelles étant donné le caractère délicat des sujets abordés et du refus de nombreuses délinquantes de divulguer des mauvais traitements ou événements traumatiques passés (Leenaars, 2005). Les trois autres modules sont offerts en groupe. Comme ce programme vient à peine d'être élaboré et mis en œuvre, les résultats n'ont pas encore été évalués.

Service correctionnel du Canada

Programme Esprit du guerrier

Le programme *Esprit du guerrier*, adapté d'un programme destiné aux délinquants autochtones violents, cible d'une manière culturellement nuancée les délinquantes autochtones violentes (Fortin, 2004). Il vise à aider les femmes à comprendre leurs actes de violence et les conséquences de la violence intergénérationnelle sur leur comportement. Il a aussi comme objectif d'améliorer les relations familiales et les compétences de communication et d'adaptation dans le but ultime de réduire ou d'éliminer la probabilité de retomber dans un comportement de violence dans l'avenir (Mongrain, 2004). Ce programme, présenté en séances de groupe, est offert au Pénitencier de la Saskatchewan, au Centre correctionnel pour femmes de Burnaby, à l'Établissement d'Edmonton pour femmes et au Pavillon de ressourcement Okimaw Ochi. Les données récentes sur les résultats semblent indiquer qu'il est bien accueilli par le personnel et les participantes et qu'il permet de réaliser des transformations positives, notamment dans le domaine affectif, qui incluent des stratégies plus adaptatives pour faire face à la colère, un accroissement de l'empathie et de la bienveillance, et une plus grande sensibilisation à la vie affective (Bell et Flight, sous presse).

Programme de maîtrise de la colère et des émotions

Ce Programme, offert aux établissements pour femmes partout au Canada, a été adapté d'un programme destiné aux hommes et il est actuellement employé auprès des femmes qui ont recours à la violence ou à la colère pour régler des conflits (Fortin, 2004). Il est administré en séances de groupe et suit une approche cognitivo-comportementale de la réduction de la colère, en plus de transmettre aux délinquantes les habiletés dont elles ont besoin pour maîtriser plus efficacement la colère et les autres émotions liées à la violence. De plus, le programme intègre les expériences antérieures des femmes, souvent caractérisées par des antécédents de mauvais traitements personnels. Il fait également entrer en ligne de compte le contexte relationnel dans lequel la plupart des femmes commettent des infractions de violence (Fortin, 2004).

Thérapie pour délinquantes sexuelles

La *Thérapie pour délinquantes sexuelles* est offerte dans tous les établissements pour femmes au Canada, de même que dans la collectivité (Fortin, 2004). Offert en séances de groupe ou individuelles, ce programme cible la maîtrise de soi, l'excitation déviante, les déformations cognitives, le fonctionnement social, l'empathie et la sensibilisation à la victime. Les femmes

apprennent à reconnaître les facteurs qui ont influencé leur comportement (par exemple victimisation passée), des situations à risque élevé et les manières de s'adapter à leur risque et de le gérer. Il est intéressant de noter que, bien que les infractions sexuelles soient considérées comme des infractions de violence d'après le *Code criminel*, le programme n'inclut pas un module consacré expressément au comportement de violence.

Programme de traitement intensif pour les délinquantes

Mis en œuvre au Centre correctionnel pour femmes de Burnaby, en 1998, le *Programme de traitement intensif* (PTI) pour les délinquantes visait à répondre à deux besoins en matière de programmes pour les délinquantes, soit la violence et la santé mentale (Saidman et Chato-Manchik, 1998). Il encourage les participantes à mieux comprendre leur comportement, y compris leur comportement d'agression ou de violence, en participant activement à des exercices de groupe. La reconnaissance de déficiences dans les habiletés d'adaptation constitue un pivot de la formation en maîtrise de la colère à la base de ce programme, qui propose aux femmes des manières plus adaptées et prosociales de faire face à leur colère. Il vise également d'autres objectifs, notamment les suivants : améliorer les compétences sociales et en communication, transformer les attitudes criminelles, acquérir une empathie pour la victime et assumer la responsabilité de ses actes (Saidman et Chato-Manchik, 1998).

Comme la plupart des programmes à l'intention des femmes, cette intervention résulte de la modification d'un programme destiné aux hommes violents; on y a intégré la thérapie comportementale dialectique pour cibler les difficultés à maîtriser les émotions que l'on constate souvent parmi les délinquantes. Cette thérapie, initialement élaborée à l'intention des clients souffrant du trouble de la personnalité limitrophe manifestant des comportements suicidaires ou d'automutilation (Linehan, 1993), n'a pas été conçue explicitement pour les délinquants violents ou ceux qui souffrent d'autres troubles de la personnalité et maladies mentales (Société Elizabeth Fry, 2001). Une évaluation récente de l'efficacité du PTI révèle que le programme a atteint plusieurs de ses objectifs (Irving, Taylor et Blanchette, 2002), bien que sa capacité à réduire le comportement de violence demeure inconnue, à cause de la participation au programme de délinquantes tant violentes que non violentes. La participation de femmes présentant divers niveaux de risque va à l'encontre du principe lié au risque des programmes correctionnels judiciaires, selon lequel le niveau et l'intensité de l'intervention doivent correspondre au niveau

de risque des délinquants (Andrews et Bonta, 2003). C'est pourquoi un programme davantage centré sur les délinquantes violentes s'impose.

Bref, bien que la prévention de la violence et la maîtrise de la colère constituent une composante de certains programmes destinés aux délinquantes, peu d'interventions intensives ont été conçues expressément pour répondre aux besoins des femmes qui ont adopté un comportement de violence, en particulier les délinquantes non autochtones. Vu la somme de recherches indiquant que les programmes correctionnels les plus judicieux à l'intention des femmes sont sexospécifiques et visent à répondre aux besoins particuliers des délinquantes (Blanchette, 2001), l'adaptation aux femmes de programmes conçus pour les délinquants demeure discutable. Enfin, à quelques exceptions près (c.-à-d. Bell et Flight, sous presse; Irving *et al.*, 2002), on n'a pas évalué l'efficacité des programmes pour hommes, qui ont été adaptés aux femmes. Cela pourra donc faire l'objet d'initiatives futures.

ANALYSE

L'examen que nous venons de faire visait à aborder les facteurs de risque de violence chez les femmes de même que les circonstances et les motifs entourant leur comportement de violence afin de jeter les bases d'un programme de prévention de la violence destiné à ce groupe de délinquantes à risque élevé. La pénurie de travaux sur ces sujets est attribuable en grande partie au fait que les hommes continuent à commettre la grande majorité des infractions avec violence (Greenfeld et Snell, 1999), ce qui en fait un sujet d'étude privilégié. L'image idéalisée et répandue de la femme, en tant qu'affectueuse dispensatrice de soins dépourvue d'une propension pour la violence, a aussi empêché de faire des progrès dans ce domaine (Motz, 2001). Néanmoins, un certain nombre de facteurs de risque ressortent régulièrement des études et ils incluent des facteurs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'individu.

Qui et pourquoi ?

Les auteurs qui ont traité du risque de violence chez les femmes affirment que plusieurs facteurs environnementaux, familiaux et individuels entrent en jeu dans la propension au comportement de violence. Signalons notamment que les femmes violentes sont plus susceptibles d'être socialement et économiquement marginalisées (Batchelor, 2005; Campbell, 1991; Hien, 1998; Pollock *et al.*, 2006), d'avoir des antécédents de traumatisme et de victimisation dans l'enfance et d'avoir grandi dans une famille dysfonctionnelle que les délinquantes non violentes et les hommes violents (Babcock *et al.*, 2003; Dekeserdy, 2000; Greenfeld et Snell, 1999; Pollock *et al.*, 2006). En outre, des déficits dans le traitement social cognitif (Graves, 2007; MacBrayer *et al.*, 2003), une pathologie de la personnalité (Henning *et al.*, 2003; Putkonen *et al.*, 2003; Weizmann-Henelius *et al.*, 2003, 2004) et des problèmes de l'humeur (Henning *et al.*, 2003; Suter et Byrne, 2000) semblent tous exercer une plus grande influence sur le risque de violence chez les femmes que sur celui chez les hommes; les tentatives de suicide sont un autre trait qui distingue ces deux groupes (Batchelor, 2005; Henning *et al.*, 2003; Weizmann-Henelius *et al.*, 2003, 2004). La toxicomanie est aussi un facteur de risque de violence important et intervient souvent dans la perpétration par les femmes d'infractions avec violence (Batchelor, 2005; Bell, 2004; Greenfeld et Snell, 1999; Pollock *et al.*, 2006; Putkonen *et al.*, 2003).

Les facteurs de risque cernés sont importants non seulement pour la prévision du risque, mais aussi parce qu'ils aident à comprendre les circonstances entourant le comportement de violence des femmes. Il est donc intéressant de constater qu'on sait très peu de choses sur les raisons qui

poussent les femmes à commettre des agressions. Les quelques recherches menées dans ce domaine semblent indiquer que les femmes commettent des actes de violence dans un contexte interpersonnel et non pas surtout, comme le veut l'opinion commune, comme réaction d'autodéfense (Hamberger et Polente, 1994; Henning *et al.*, 2003). Elles peuvent en effet avoir recours à la violence pour des raisons financières (Cunningham, 2000; Gabora *et al.*, sous presse), comme moyen de soulager une tension accumulée (Batchelor, 2005; Campbell, 1993), pour blesser une personne (Ben-David, 1993; Ogle *et al.*, 1995; Verona et Carbonell, 2000) ou encore pour contrôler une personne, obtenir son obéissance ou s'en venger (Babcock *et al.*, 2003). Dans l'ensemble, tant les facteurs de risque que les motifs qui contribuent au risque de violence chez les femmes peuvent aider à déterminer le genre de programme visant expressément à répondre aux besoins particuliers de ce groupe.

Démarche centrée sur les femmes pour l'élaboration de programmes destinés aux délinquantes violentes

Jusqu'à maintenant, peu de programmes de prévention de la violence ont été élaborés au Canada ou à l'étranger à l'intention des délinquantes. Le seul programme qui vise explicitement à répondre à ce besoin dans un contexte canadien est destiné aux délinquantes autochtones violentes, qui constituent un groupe dont les besoins diffèrent sensiblement de ceux des femmes violentes non autochtones (Dell et Boe, 2000). De plus, divers autres programmes conçus initialement pour les hommes ont été utilisés auprès des femmes. Ils peuvent donc être d'une valeur limitée lorsqu'ils sont appliqués aux délinquantes. Les lignes directrices sur les pratiques exemplaires soulignent l'importance d'offrir des programmes centrés sur les femmes et adaptés à leurs besoins pour optimiser les résultats (Berman, 2005; Blanchette et Brown, 2006; Bloom, Owen et Covington, 2003; Maule, 2007). Ces facteurs, de même que le nombre croissant de délinquantes violentes que nous avons signalé au début de cet examen, soulignent l'urgent besoin d'avoir un programme de prévention de la violence ciblant cette population au Canada. Ce besoin est particulièrement grand pour les femmes non autochtones qui commettent des crimes avec violence.

Un facteur dont il faut tenir compte dans les démarches d'élaboration de programmes est que plusieurs des facteurs de risque et motifs de violence signalés sont très dynamiques (c.-à-d. changeables). Ils devraient donc constituer les pivots de l'intervention auprès de cette population. Les problèmes de l'humeur, les tentatives de suicide et la toxicomanie semblent indiquer que,

comme groupe, les femmes violentes n'ont pas des habiletés d'adaptation très développées (Ogle *et al.*, 1995); nombre de chercheurs ont également signalé que les processus sociaux cognitifs (c.-à-d. des biais d'attribution) intervenaient dans la violence commise par les femmes (Babcock *et al.*, 2003; Leschied *et al.*, 2001). L'enseignement de techniques plus efficaces de maîtrise du stress et des émotions pourrait réduire l'instabilité affective de ces femmes ainsi que leur utilisation de substances intoxicantes comme moyen de faire face à des états affectifs négatifs. Étant donné que, chez les femmes, la violence se manifeste surtout dans un contexte relationnel, il pourrait aussi être important d'offrir une formation axée sur les habiletés en relations interpersonnelles, en résolution de conflits et en négociation. Pour les aider à comprendre leurs actes, on pourrait également amener les femmes à cerner les raisons de leur comportement de violence. Enfin, des séances sur les techniques de restructuration cognitive et de maîtrise de la colère pourraient favoriser des changements comportementaux à long terme.

Il existe d'abondantes preuves du fait que les femmes qui sont victimisées font souvent elles-mêmes des victimes, ce qui ne fait que souligner l'importance d'examiner leur violence dans le contexte de leurs propres antécédents de victimisation (Graves, Sechrist, White et Paradise, 2005; Saunders, 2002; Swan et Snow, 2002). Les programmes élaborés à l'intention des délinquantes violentes montrent qu'il faut intégrer aux régimes de traitement une thérapie individuelle pour aborder ces sujets, étant donné leur nature délicate et le refus de beaucoup de femmes de se révéler en groupe (Leenaars, 2005).

Bien que la stabilité relative des traits de personnalité à l'âge adulte ait longtemps été un sujet chaudement débattu, les preuves empiriques réunies jusqu'à maintenant révèlent que la balance penche en faveur de la stabilité des dispositions (McCrae et Costa, 1990; Roberts et DelVecchio, 2000; Terracciano, Costa et McCrae, 2006). Les écrits que nous avons passés en revue montrent néanmoins que les caractéristiques des dispositions sont importantes pour comprendre le comportement de violence des femmes; elles sont étroitement liées au répertoire d'habiletés d'adaptation de ces dernières, et leur interaction avec les influences environnementales peuvent aider à prévoir des résultats de violence (Ogle *et al.*, 1995). Par conséquent, au lieu de tenter de modifier le style de personnalité des délinquantes pour produire un changement comportemental, il faut utiliser la personnalité comme moyen de mieux comprendre les points forts et les faiblesses de l'individu et mettre ainsi en lumière les objectifs de traitement et les stratégies d'intervention les plus appropriées. Cette correspondance délinquante-traitement est à la base du

principe de la réceptivité, un des fondements sur lesquels reposent des programmes correctionnels judiciaires (Andrews et Bonta, 2003).

Les deux derniers aspects dont il faut tenir compte dans un programme de prévention de la violence destiné aux femmes sont une approche de traitement holistique et un suivi après la réinsertion sociale (Batchelor, 2005). Plus précisément, les programmes destinés aux femmes violentes doivent faire entrer en ligne de compte le statut des femmes dans une société basée sur les distinctions entre les sexes (Batchelor, 2005). Même si ces femmes connaissent les mêmes problèmes que les hommes violents, leurs difficultés résultent souvent de leur situation comme femme, surtout lorsqu'il s'agit d'inégalités professionnelles, de leur manque de débouchés professionnels et de leurs expériences de victimisation. Il faudra donc assurer l'offre et l'accessibilité de services répondant aux besoins en matière de traumatisme, d'emploi, de scolarité et de logement, surtout dans le cas des femmes à faible statut socioéconomique. Enfin, pour maximiser les chances que ces femmes continuent à renoncer à la criminalité avec violence, il faudra adopter une approche de continuum de soins (Batchelor, 2005). Cela favorisera leur transition entre l'incarcération et la collectivité. Une approche holistique demeure importante durant cette étape de transition et doit faire entrer en ligne de compte le contexte social, culturel et familial dans lequel ces femmes sont ou seront mises en liberté. Les problèmes importants qui existent sur le plan de la santé mentale parmi cette population exigent également de cibler les besoins personnels et affectifs.

CONCLUSION

Il ressort clairement de ce survol de la violence chez les femmes qu'il faut un programme de prévention de la violence à l'intention des délinquantes. Les auteurs ont clairement démontré que les sentiers menant à la criminalité avec violence n'étaient pas les mêmes pour les deux sexes (Graves, 2007; Maule, 2007) et que les programmes correctionnels les plus judicieux seraient donc sans doute ceux qui font entrer en ligne de compte la situation et les besoins particuliers des femmes. Les femmes violentes dans la collectivité présentent un risque accru de se comporter de manière violente lorsqu'elles sont incarcérées (Skopp, Edens et Ruiz, 2007) et elles tendent aussi à récidiver davantage, surtout peu après leur mise en liberté (Putkonen *et al.*, 2003). Les femmes dont l'infraction à l'origine de la peine est caractérisée par la violence risquent aussi davantage de commettre d'autres infractions avec violence (Gobeil et Barrett, sous presse). L'aiguillage de ces femmes vers un programme de prévention de la violence aux premières étapes de leur peine et la poursuite des soins offerts après leur mise en liberté contribueront donc de manière importante à l'atteinte des principaux objectifs du SCC, soit d'assurer la sécurité en milieu carcéral et de contribuer à la transition en toute sécurité des délinquantes vers la collectivité.

BIBLIOGRAPHIE

- ADLER, F. *Sisters in crime*, New York, McGraw-Hill, 1975.
- ADHSEAD, G. « Damage: Trauma and violence in a sample of women referred to a forensic service », *Behavioral Sciences and the Law*, vol. 12, 1994, p. 235-249.
- AKERS, R. L. *Social learning and social structure: A general theory of crime and deviance*, Boston, Northeastern University Press, 1998.
- AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION. *DSM-IV-TR : manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, 4^e éd., texte révisé, Paris, Masson, 2003.
- ANDERSON, C. A., BERKOWITZ, L., DONNERSTEIN, E., HUESMANN, L. R., JOHNSON, J. D., LINZ, D. *et al.* « The influence of media violence on youth », *Psychological Science in the Public Interest*, vol. 4, 2003, p. 81-110.
- ANDREWS, D. A. et BONTA, J. *The psychology of criminal conduct*, 3^e éd., Cincinnati, OH, Anderson Publishing Company, 2003.
- ARCHER, J. « Sex differences in aggression between heterosexual partners: A meta-analytic review », *Psychological Bulletin*, vol. 126, 2000, p. 651-680.
- ARTZ, S. *Sex, power, & the violent school girl*, Toronto, ON, Trifolium Books, 1998.
- BABCOCK, J. C., MILLER, S. A. et SIARD, C. « Toward a typology of abusive women: Differences between partner-only and generally violent women in the use of violence », *Psychology of Women Quarterly*, vol. 27, 2003, p. 153-161.
- BALLOU, M., MATSUMOTO, A. et WAGNER, M. « Toward a feminist ecological theory of human nature: Theory building in response to real-world dynamics » dans *Rethinking mental health and disorder: Feminist perspectives*, p. 99-141, sous la direction de M. Ballou et L. S. Brown, New York, Guilford Press, 2002.
- BANDURA, A. « Learning and behavioural theory of aggression » dans *Violence perspective on murder and aggression*, p. 29-57, sous la direction de L. Kutash, S. B. Kutash et L. B. Schlesinger, San Francisco, CA, Jossey-Bass, 1978.
- BATCHELOR, S. « 'Prove me the bam!': Victimization and agency in the lives of young women who commit violent offences », *The Journal of Community and Criminal Justice*, vol. 52, 2005, p. 358-375.
- BELL, A. « Délinquantes avec antécédents d'infractions violentes : Une comparaison », *Forum-Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 16, n^o 1, 2004, p. 22-24.

- BELL, A. et FLIGHT, J. *Évaluation du programme Esprit du guerrier à l'intention des délinquantes*, rapport de recherche n° R-180, Ottawa, ON, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, sous presse.
- BEN-DAVID, S. « The two facets of female violence: The public and the domestic domains », *Journal of Family Violence*, vol. 8, 1993, p. 345-359.
- BERMAN, J. *Women offender transition and reentry: Gender responsive approaches to transitioning women offenders from prison to the community*, Silver Spring, MD, Center for Effective Public Policy, 2005.
- BLANCHETTE, K. « Les pratiques correctionnelles qui sont efficaces auprès des délinquantes » dans *Compendium 2000 des programmes correctionnels efficaces*, p. 180-195, sous la direction de L. L. Motiuk et R. C. Serin, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 2001.
- BLANCHETTE, K. et BROWN, S. L. *The assessment and treatment of women offenders: An integrative perspective*, Chichester, R.-U., John Wiley & Sons Ltd., 2006.
- BLANCHETTE, K. et MOTIUK, L. L. *Female offender risk assessment: The case management strategies approach*, affiche présentée à la Conférence annuelle de la Société canadienne de psychologie, Charlottetown, Î.-P.-E., 1995.
- BLOOM, B., OWEN, B. et COVINGTON, S. *Gender-responsive strategies: Research, practice, and guiding principles for women offenders*, Washington, DC, National Institute of Corrections, 2003.
- BRONFENBRENNER, U. « Ecological systems theory » dans *Making human beings human: Bioecological perspectives on human development*, p. 106-173, sous la direction de U. Bronfenbrenner, Thousand Oaks, CA, Sage Publications, 2005.
- CAMPBELL, A. *The girls in the gang*, Cambridge, MA, Blackwell, 1991.
- CAMPBELL, A. *Men, women and aggression*, San Francisco, CA, Basic Books, 1993.
- CAETANO, R., SCHAFTER, J., FIELD, C. et NELSON, S. M. « Agreement on reports of intimate partner violence among white, Black, and Hispanic couples in the United States », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 17, 2002, p. 1308-1322.
- CARLEN, P. « New discourses of justification and reform for women's imprisonment in England » dans *Women and punishment: The struggle for justice*, p. 220-236, sous la direction de P. Carlen, Devon, R.-U., Willan, 2002.
- CASPI, A., LYNAM, D., MOFFITT, T. et SILVA, P. « Unravelling girls' delinquency: Biological disposition and contextual contributions to adolescent misbehaviour », *Developmental Psychology*, vol. 29, 1993, p. 19-30.

- CORRADO, R., ODGERS, C. et COHEN, I. « The incarceration of female young offenders: Protection for whom? », *Canadian Journal of Criminology*, vol. 42, 2000, p. 189-207.
- CUNNINGHAM, A. *Adolescent female aggression: A proposal for a research agenda*, communication présentée à la Conférence annuelle de la Société canadienne de psychologie, 2000, extraite le 22 mai 2007 du site : <http://www.lfcc.on.ca/agenda.html>
- DAS DASGUPTA, S. « A framework for understanding women's use of nonlethal violence in intimate heterosexual relationships », *Violence Against Women*, vol. 8, 2002, p. 1364-1389.
- DEKESERDY, W. *Women, crime and the Canadian criminal justice system*, Cincinnati, OH, Anderson Publishing Company, 2000.
- DELL, C. A. et BOE, R. *Un examen des facteurs liés au risque et aux besoins entre les détenues autochtones et de race blanche*, Rapport de recherche n° R-94, Ottawa, ON, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 2000.
- D'ORBAN, P. T. et Dalton, J. « Violent crime and the menstrual cycle », *Psychological Medicine*, vol. 10, 1980, p. 353-359.
- FALSHAW, L. « The link between a history of maltreatment and subsequent offending behaviour », *The Journal of Community and Criminal Justice*, vol. 52, 2005, p. 423-434.
- FELSON, R. B. *Violence and gender reexamined*, Washington, DC, American Psychological Association, 2002.
- FORTIN, D. *Stratégie des programmes pour délinquantes*, Ottawa, ON, Service correctionnel du Canada, 2004.
- GABORA, N., STEWART, L., LILLEY, K. et ALLEGRI, N. *Profil de femmes incarcérées auteures de violence faite à un partenaire intime : conséquences pour le traitement*, Rapport de recherche n° R-175, Ottawa, ON, Service correctionnel du Canada, sous presse.
- GILLIGAN, C. *Une si grande différence*. Paris, Flammarion, 1986.
- GOBEIL, R. et BARRETT, M. *Taux de récidive des délinquantes*, Rapport de recherche, n° R-192 Ottawa, ON, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, sous presse.
- GRANT, I. et BUTLER, S. « The relation between anger and antisocial beliefs in young offenders », *Personality and Individual Differences*, vol. 24, 1998, p. 759-765.
- GRAVES, K. N. « Not always sugar and spice: Expanding theoretical and functional explanations for why females aggress », *Aggression and violent behaviour*, vol. 12, 2007, p. 131-140.

- GRAVES, K.N., SECHRIST, S., WHITE, J. et PARADISE, M. « Examining intimate partner violence perpetrated by women within the context of victimization history », *Psychology of Women Quarterly*, vol. 29, 2005, p. 278-289.
- GREENFELD, L., RAND, M., CRAVEN, D., KLAUS, P., PERKINS, C., RINGEL, C. *et al.* *Violence by intimates: Analysis of data on crimes by current or former spouses, boyfriends and girlfriends*, NCJ 167237, Washington, DC, United States Department of Justice, Bureau of Justice Statistics, 1998.
- GREENFELD, L. A. et SNELL, T. L. *Bureau of Justice Statistics special report: Women offenders*, Washington, DC, United States Department of Justice, 1999.
- HAMBERGER, L. K. et POLENTE, T. « Counseling heterosexual women arrested for domestic violence: Implications for theory and practice », *Violence and Victims*, vol. 9, 1994, p. 125-137.
- HENNING, K., JONES, A. et HOLDFORD, R. « Treatment needs of women arrested for domestic violence: A comparison with male offenders », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 18, 2003, p. 839-856.
- HIEN, D. « Women, violence with intimates, and substance abuse: Relevant theory, empirical findings, and recommendations for future research », *American Journal of Drug and Alcohol Abuse*, vol. 24, 1998, p. 419-438.
- HORNSVELD, R. H. J. « Aggression control therapy for forensic psychiatric patients: Development and preliminary results », dans *New perspectives on aggression replacement training*, p.189-196, sous la direction de A. P. Goldstein, R. Nensén, B. Daleflod et M. Kalt, Chichester, R.-U., Wiley, 2004.
- HUESMANN, L. R., MOISE-TITUS, J., PODOLSKI, C. L. et ERON, L. D. « Longitudinal relations between children's exposure to TV violence and their aggressive and violent behaviour in young adulthood: 1977-1992 », *Developmental Psychology*, vol. 39, 2003, p. 201-221.
- IRVING, J., TAYLOR, K. et BLANCHETTE, K. *Résultats d'une évaluation du Programme de traitement intensif offert au Centre correctionnel de Burnaby pour femmes*, Rapport de recherche n° R-128, Ottawa, ON, Service correctionnel du Canada, 2002.
- ISOM, D. « The social learning theory », 1998, extrait le 30 mai 2007, du site : <http://www.criminology.fsu.edu/crimtheory/bandura.htm>
- JOHN HOWARD SOCIETY OF ALBERTA. « Women and violence », 2001, extrait le 20 mai 2007 du site : <http://www.johnhoward.ab.ca/PUB/women.htm>
- JONES, D., ROPER, V., STYS, Y. et WILSON, C. *Les gangs de rue : examen des théories et des interventions, et leçons à tirer pour le SCC*, Rapport de recherche n° R-161, Ottawa, ON, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 2004.

- JONSON-REID, M. « Youth violence and exposure to violence in childhood: An ecological review », *Aggression and Violent Behaviour*, vol. 3, 1998, p. 159-179.
- KRAKOWSKI, M. et CZOBOR, P. « Gender differences in violent behaviors: Relationship to clinical symptoms and psychosocial factors », *American Journal of Psychiatry*, vol. 161, 2004, p. 459-465.
- KRUTTSCHNITT, C. et CARBONE-LOPEZ, K. « Moving beyond the stereotypes: Women's subjective accounts of their violent crime », *Criminology*, vol. 44, 2006, p. 321-351.
- KURZ, D. « Physical assaults by husbands: A major social problem » dans *Current controversies in family violence*, p. 88-103, sous la direction de R. J. Gelles et D. R. Loske, Beverly Hills, CA, Sage Publications, 1993.
- KURZ, D. « Old problems and new directions in the study of violence against women », dans *Issues in intimate violence*, p. 197-208, sous la direction de R. Kennedy Bergen, Thousand Oaks, CA, Sage, 1998.
- LAIDLER, K. J. et HUNT, G. « Accomplishing femininity among the girls in the gang », *British Journal of Criminology*, vol. 41, 2001, p. 656-678.
- LEENAARS, P. E. M. « Differences between violent male and violent female forensic psychiatric outpatients: Consequences for treatment », *Psychology, Crime & Law*, vol. 11, 2005, p. 445-455.
- LERNER, H. G. *La danse de la colère*, Paris, First, 1990.
- LESCHIED, A. W., CUMMINGS, A. L., VAN BRUNSCHOT, M., CUNNINGHAM, A. et SAUNDERS, A. « A review of the literature on aggression with adolescent girls: Implications for policy prevention and treatment », *Canadian Psychology*, vol. 42, 2001, p. 200-215.
- LINEHAN, M. M. *Cognitive-behavioural treatment of borderline personality disorder*, New York, Guilford Press, 1993.
- LOWE, M. et HUBBARD, R. (éd.) *Women's nature: Rationalizations of inequality*, New York, Pergamon Press, 1990.
- LOY, E., MACHEN, L., BEAULIEU, M. et GREIF, G.L. « Common themes in clinical work with women who are domestically violent », *The American Journal of Family Therapy*, vol. 33, 2005, p. 33-44.
- MacBRAYER, E. K., MILICH, R. et HUNDLEY, M. « Attributional bias in aggressive children and their mothers », *Journal of Abnormal Psychology*, vol. 112, 2003, p. 698-708.

- MACCOBY, E. E. *The two sexes: Growing up apart, coming together*, Cambridge, MA, Belknap Press of Harvard University Press, 1998.
- MacKENZIE, A. et JOHNSON, S. L. *Un profil des délinquantes membres de gangs incarcérées dans des établissements correctionnels fédéraux au Canada*, Rapport de recherche n° R-138, Ottawa, ON, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 2003.
- MAULE, L. *Report into violence perpetrated by women in Western Australia*, Perth, WA, Department of Corrective Services Government of Western Australia, 2007.
- MAZUR, A. « Physiology, dominance and aggression in humans » dans *Prevention and control of aggression*, p. 145-155, sous la direction de A. P. Goldstein, New York, Pergamon Press, 1983.
- McCRAE, R. R. et COSTA, P. T., Jr. *Personality in adulthood*, New York, Guilford, 1990.
- MEGARGEE, E. « Undercontrolled and overcontrolled personality types in extreme antisocial aggression », *Psychological Monographs*, vol. 80, 1966, p. 1-19.
- MONGRAIN, S. J. *Detailed programs descriptions*, Ottawa, ON, Division des programmes de réinsertion sociale, Service correctionnel du Canada, 2004.
- MORETTI, M. M., OBSUTH, I., ODGERS, C. L. et REEBYE, P. « Exposure to maternal vs. paternal partner violence, PTSD, and aggression in adolescent girls and boys », *Aggressive Behavior*, vol. 32, 2006, p. 385-395.
- MOTZ, A. *The psychology of female violence: Crimes against the body*, East Sussex, R.-U., Brunner-Routledge, 2001.
- OBERMAN, M. « The control of pregnancy and the criminalization of femaleness », *Berkeley Women's Law Journal*, vol. 7, 1992, p. 1-12.
- OGLE, R. S., MAIER-KATKIN, D. et BERNARD, T. J. « A theory of homicidal behavior among women », *Criminology*, vol. 33, 1995, p. 173-193.
- OGLE, R. S., MAIER-KATKIN, D. et BERNARD, T. J. « A theory of homicidal behavior among women » dans *The criminology theory reader*, p. 400-417, sous la direction de S. Henry et W. Einstadter, New York, New York University Press, 1998.
- POLLOCK, J. M. *Criminal women*, Cincinnati, OH, Anderson, 1999.
- POLLOCK, J. M. et DAVIS, S. M. « The continuing myth of the violent female offender », *Criminal Justice Review*, vol. 30, 2005, p. 5-29.
- POLLOCK, J. M., MULLINGS, J. L. et CROUCH, B. M. « Violent Women: Findings from the Texas women inmates study », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 21, 2006, p. 485-502.

- PUTKONEN, H., KOMULAINEN, E.J., VIRKKUNEN, M., ERONEN, M. et LÖNNQVIST, J. « Risk of repeat offending among violent female offenders with psychotic and personality disorders », *American Journal of Psychiatry*, vol. 160, 2003, p. 947-951.
- RETTINGER, J. L. *A recidivism follow-up study investigating risk and need within a sample of provincially sentenced women*, thèse de doctorat non publiée, Ottawa, ON, Université Carleton, 1998.
- ROBERTS, B. W. et DELVECCHIO, W. F. « The rank-order consistency of personality traits from childhood to old age: A quantitative review of longitudinal studies », *Psychological Bulletin*, vol. 126, 2000, p. 3-25.
- ROBINS, L. et PRICE, R. « Adult disorders predicted by childhood conduct problems: Results of the NIMH epidemiologic catchment area project », *Psychiatry*, vol. 54, 1991, p. 116-132.
- SAIDMAN, L. et CHATO-MANCHIK, F. *Intensive treatment program for female offenders (ITP)*, Burnaby, C.-B., Centre correctionnel pour femmes de Burnaby, 1998.
- SANER, H. et ELLICKSON, P. « Concurrent risk factors for adolescent violence », *Journal of Adolescent Health*, vol. 19, 1996, p. 94-103.
- SAUNDERS, D. G. « Are physical assaults by wives and girlfriends a major social problem? », *Violence Against Women*, vol. 8, 2002, p. 1424-1448.
- SHAW, M. et DUBOIS, S. *Comprendre la violence exercée par des femmes : un examen de la documentation*, Programme des femmes purgeant une peine fédérale, rapport n° 23, Ottawa, ON, Service correctionnel du Canada, 1995.
- SKOPP, N. A., EDENS, J. F. et RUIZ, M. A. « Risk factors for institutional misconduct among incarcerated women: An examination of the criterion-related validity of the Personality Assessment Inventory », *Journal of Personality Assessment*, vol. 88, 2007, p. 106-117.
- SOCIÉTÉ ELIZABETH FRY. *Discussion paper: The intensive treatment program for female offenders in BCCW. A critique and recommendation*, 2001, extrait le 20 mai 2007 du site : http://www.elizabethfry.com/Intensive_Treatment_Program_for_female_offenders-abridged.pdf
- SULLIVAN, T. P., MEESE, K. J., SWAN, S. C., MAZURE, C. M. et SNOW, D. L. « Precursors and correlates of women's violence: Child abuse traumatization, victimization of women, avoidance coping, and psychological symptoms », *Psychology of Women Quarterly*, vol. 29, 2005, p. 290-301.
- SUTER, J. et BYRNE, M. « Female offenders are different from male offenders: Anger as an example », document présenté à la conférence *Women in Corrections: Staff and Clients Conference*, Adelaide, Australie, octobre-novembre 2000.

- SWAN, S. C. et SNOW, D. L. « A typology of women's use of violence in intimate relationships », *Violence Against Women*, vol. 8, 2002, p. 286-319.
- SWAN, S. C. et SNOW, D. L. « The development of a theory of women's use of violence in intimate relationships », *Violence Against Women*, vol. 12, 2006, p. 1026-1045.
- TAYLOR, L. *Born to crime: The genetic causes of criminal behaviour*, Westport, CT, Greenwood Press, 1984
- TERRACCIANO, A., COSTA, P. T. Jr. et McCRAE, R. R. « Personality plasticity after age 30 », *Personality and Social Psychology Bulletin*, vol. 32, 2006, p. 999-1009.
- TJADEN, P. et THOENNES, N. « Prevalence and consequences of male-to-female and female-to-male intimate partner violence as measured by the National Violence Against Women Survey », *Violence Against Women*, vol. 6, 2000, p. 142-161.
- TREVETHAN, S. et RASTIN, C. J. *Profil de délinquants sous responsabilité fédérale, membres de minorités visibles, incarcérés et sous surveillance dans la collectivité*, Rapport de recherche n° R-144, Ottawa, ON, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 2004.
- VERONA, E. et CARBONELL, J. L. « Female violence and personality: Evidence for a pattern of overcontrolled hostility among one-time violent female offenders », *Criminal Justice and Behavior*, vol. 27, 2000, p. 176-195.
- WEIZMANN-HENELIUS, G., VIEMERÖ, V. et ERONEN, M. « The violent female perpetrator and her victim », *Forensic Science International*, vol. 133, 2003, p. 197-203.
- WEIZMANN-HENELIUS, G., VIEMERÖ, V. et ERONEN, M. « Psychological risk markers in violent female behaviour », *International Journal of Forensic Mental Health*, vol. 3, 2004, p. 185-196.